

Rapport d'activité 2023-2024
**Comité des usagers du Centre de protection de l'enfance
et de la jeunesse, CISSS du Bas-Saint-Laurent**

TABLE DES MATIÈRES

1. Informations relatives à l'établissement	3
2. Mot de monsieur René Dufour, président du CUCI	3
3. Mandat du comité des usagers du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse	4
4. Fonctions du comité des usagers et des comités de résidents	4-5
5. Tenu des rencontres	5
6. Réalisation et projets prévus pour la prochaine année	5-6
7. Rapport financier	6

1. Informations relatives à l'établissement

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent/Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse.

2. Mot de monsieur René Dufour, président du CUCI

En tant que président du Comité des Usagers du Centre Intégré du Bas-Saint-Laurent (CUCI), Je tiens à souligner un des principaux mandats du CUCI est d'offrir le soutien nécessaire aux comités des usagers locaux lorsqu'ils en ont besoin.

Depuis 2020, le principal enjeu du comité des usagers du Centre de la Protection de l'enfance et à la jeunesse, est de rebâtir le comité car il n'y a plus aucun membre actif, ni de présidence au sein du comité et depuis plus d'une année, le comité CPEJ n' a plus de personne-ressource afin de revoir la structure des comités de résidents en partenariat avec la direction de la protection et de faire les suivis nécessaires pour répondre aux demandent des usagers.

Nous aurons de grands et de beaux défis à relever pour l'année en cours et les années à venir. Nous souhaitons embaucher une personne –ressource d'ici l'automne 2024 et recruter des membres, qui désirent par leur implication, participer à l'amélioration et à la qualité des services.

Je tiens à remercier madame Mélanie Lepage, personne-ressource du CUCI qui assure les suivis des différentes demandes jusqu'à l'embauche de la nouvelle personne en poste.

Le CUCI souhaite grandement que le comité CPEJ soit remis en place le plus rapidement possible afin que les usagers, les résidents et leurs familles qui reçoivent les services du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse puissent avoir l'assistance et l'aide d'un nouveau comité des usagers qui sera à la fois dynamique et à l'écoute de leurs besoins.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'René Dufour', is placed over a light purple rectangular background.

René Dufour, président du CUCI

3. Mandat du comité des usagers du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse

Le mandat du comité des usagers « est d'être le gardien du respect des droits des usagers des établissements [...], que les usagers soient hébergés ou non » (Proulx, 1995). Un comité des usagers a donc comme mandat de représenter tant les jeunes que les parents, tant les usagers recevant des services d'hébergement que ceux recevant des services à la maison.

4. Fonctions du comité des usagers et des comités de résidents

Le comité des usagers a pour fonction de :

➤ **Renseigner les jeunes et leurs parents sur leurs droits et leurs obligations**

Une ligne téléphonique sans frais, un courriel sont disponibles pour joindre le comité des usagers sur tout le territoire.

Des dépliants du comité des usagers et du comité de résidents ont été transmis au centre de protection de l'enfance et de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent pour distribution auprès des intervenants, des jeunes et des familles.

➤ **Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des usagers**

Une des grandes préoccupations est que les jeunes hébergés à court ou long terme autant en unité de vie qu'en famille d'accueil se sentent respectés dans un environnement propre et adapté à leur réalité.

L'agente de liaison participe à des rencontres TEAM avec le coordonnateur des services d'hébergements et le comité de coordination hébergement.

➤ **Évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services obtenus**

La direction du centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, et l'agente de liaison, sont en réflexion actuellement afin de développer un moyen plus efficace pour recueillir les commentaires et suggestions des usagers et des résidents.

➤ **Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, défendre ses droits et ses intérêts auprès de l'établissement.**

Le comité est toujours membre de l'Alliance des comités des usagers du Québec et du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) en payant annuellement la cotisation. Le comité est donc tenu informé par ces deux instances provinciales.

➤ **Accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte.**

L'agente de liaison répond actuellement aux différentes demandes et consulte au besoin les autorités concernées ainsi le commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

➤ **S'assurer du bon fonctionnement de chaque comité de résidents et veiller à ce qu'il dispose des ressources nécessaires à l'exercice de ses fonctions**

L'agente de liaison demeure en constante collaboration avec la direction de la protection de l'enfance la jeunesse, le coordonnateur des services d'hébergement jeunesse et les chefs de service des différentes unités.

Les comités des résidents :

➤ **Renseigner les jeunes et leurs parents sur leurs droits et leurs obligations**

Le dépliant du comité de résidents est transmis à la direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse pour distribution aux jeunes et aux familles.

➤ **Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des usagers**

La structuration des comités de résidents est actuellement en cours.

➤ **Évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services obtenus**

Cette année, ce point n'a pas été évalué.

Travaillant en partenariat entre autres sur ce point, l'agente de liaison, la direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse du Bas-Saint-Laurent, le coordonnateur des services d'hébergement et les chefs de services des différentes unités souhaitent développer une façon efficace de recueillir régulièrement les commentaires et les suggestions des jeunes et de leur famille.

➤ **Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, défendre ses droits et ses intérêts auprès de l'établissement**

Le dépliant du comité des usagers et le dépliant du comité de résidents ont été réimprimés en plusieurs copies et distribué sur demande. Nous avons confirmation qu'ils sont distribués dans les pochettes d'information pour les familles d'accueil, banque mixte et les pochettes d'expertise. En contexte de COVID-19, Nous attendons avant de les distribuer dans les endroits publics.

5. Tenue des rencontres

Restructuration du comité des usagers et des comités de résident en cours. Actuellement en recrutement de nouveaux membres.

6. Réalisations et projets prévus pour la prochaine année

Les enjeux prioritaires de la prochaine année sont la création d'un nouveau comité des usagers et la restructuration des comités de résidents.

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers et les droits et intérêts d'un usager auprès de l'établissement
- S'assurer du bon fonctionnement des comités des résidents
- Élaborer et mettre à jour les règles de fonctionnement du comité des usagers et celles des comités de résidents

Pour atteindre les objectifs cités précédemment, plusieurs actions sont possibles, entre autres :

- Recrutement de nouveaux membres
- Consolider les outils de promotion dont dispose le comité auprès des usagers et des intervenants, démontrer notre présence et notre disponibilité.
- Soutenir adéquatement les comités de résidents en évaluant plus efficacement leur satisfaction des services reçus
- Mettre à jour les règles de fonctionnement du comité et celles des comités de résidents

- Répondre aux demandes ponctuelles des usagers
- Recruter des membres actifs au sein du comité

7. Rapport financier (en annexe)

